

**MON COMPTE
PARTENAIRE**

« Une question ? Un problème ? »

ESPACE BAILLEUR
Télédéclaration des loyers

« Gagnez du temps,
déclarez en ligne ! »

Contactez-nous :

eden-partenaire@caf22.caf.fr

Hotline 09 69 32 52 52

*(ouverture pendant la campagne
annuelle de télédéclaration loyers
de juillet à fin d'année)*



Afin d'assurer votre déclaration annuelle de loyer, fini le formulaire papier à renvoyer !

Faites vos déclarations en ligne grâce à l'**ESPACE BAILLEUR** dans notre portail **Mon Compte Partenaire**.

Vous pouvez y accéder sur Caf.fr, dans la rubrique *Partenaires*.

Ce portail sécurisé intègre le service Espace Bailleur destiné aux **bailleurs physiques et moraux**.

Il vous permet :

- de déclarer le loyer, le départ, le décès, l'impayé de vos locataires, la fin de gestion de logement ;
- d'accéder aux bordereaux de paiements (*réservé aux bailleurs éligibles*) ;
- de rembourser vos créances liées au logement.

Accéder à l'Espace Bailleur

1 Rendez-vous sur www.caf.fr

2 Cliquez sur la rubrique **Partenaires** en haut de la page d'accueil, puis cliquez sur l'icône **Mon Compte Partenaire** ou **Espace Bailleur** dans la barre de menu.



3 Renseignez votre identifiant et votre mot de passe, puis cliquez sur **Connexion**.

Identifiant et mot de passe vous ont été transmis par courrier postal ou courriel.

4 Vous pouvez maintenant accéder à votre Espace Bailleur en cliquant sur la rubrique **Espace Bailleur**, à gauche de votre écran.

Des problèmes de connexion ?

Vous avez perdu votre identifiant ?

Cliquez sur « **Problèmes de connexion** » et laissez-vous guider.

Vous avez perdu votre mot de passe ou il n'est pas reconnu ?

Cliquez sur « **Mot de passe oublié ?** ». Un mot de passe valable 24 heures vous sera envoyé par courriel.

Bon à savoir

Lors de la première connexion, vous devrez :

- Personnaliser votre mot de passe qui sera valable pendant 2 ans.
- Accepter les conditions générales d'utilisation ainsi que les règles d'usage de l'Espace Bailleur.

Votre identifiant ne change pas.

Il commence par les lettres « LOG » ou « PBA ».

Pour le récupérer, vous devrez renseigner votre numéro d'utilisateur.

Ce dernier est composé de 14 chiffres, commence par 221 et se trouve sur nos courriers et courriels.

Une adresse mél est obligatoire pour activer votre Espace Bailleur.

Une même adresse mél ne peut être renseignée sur plusieurs comptes.